



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieure et la Recherche Scientifique

Université des Sciences et de la Technologie

-HOUARI BOUMEDIENE-

Faculté des Sciences Biologiques

Direction des Etudes et de Scolarité

BP 32 El Alia, Bab Ezzouar, Alger

Tel : (2013-21)24 79 50 à 64 Poste (925)

RESERVES DU JURY

A LA SOUTENANCE DE MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

Filière : Spécialité :

L'étudiant :

MATRICULE	NOM	PRENOM	SPECIALITE

DATE DE SOUTENANCE :

Le jury décide : Cocher la case

1- Aucune correction à apporter au mémoire n'est jugée nécessaire et donc l'étudiant est autorisé à déposer deux exemplaires du mémoire à la bibliothèque de la Faculté des Sciences Biologiques.

2- Des corrections à apporter au mémoire sont nécessaires, et le président du jury désigne le membre de jury Mlle, Mme ; Mr :

Pour vérifier que les corrections demandées sont réellement été effectuées par l'étudiant et lui remettre, par conséquent, une attestation (datée et signée) les justifiant afin qu'il puisse être autorisé à déposer deux exemplaires du mémoire à la Faculté des Sciences Biologiques.

3- Autre (préciser)
.....
.....

Le Président de jury

Cet imprimé établi en UN exemplaire est joint au PV de soutenance.